



Rénovation de la Base Nautique du Lac Kir

Synthèse du Programme

Septembre 2020

DIJON
PARTENAIRE OFFICIEL
DE VOS ENVIES
SPORTIVES



Le Lac Kir

- Situé à l'entrée ouest de Dijon, le lac Kir offre 37 hectares de plan d'eau au sein d'un espace vert de 30 hectares labellisé Ecojardin. La base nautique municipale, située sur la berge du lac est un lieu de pratique sportive connue de tous les amateurs de sports nautiques.
- La direction des sports anime la base d'avril à novembre en accueillant des écoles, des centres de loisirs et des clubs et en organisant des stages municipaux (DSDV) dans le cadre des sports nautiques et terrestres (APPN,...)
- La base nautique accueille deux clubs (aviron, canoë-kayak) et le Pôle Espoir de canoë-kayak.

La Base nautique du lac Kir

- 3 pontons, 2 voies de mise à l'eau des bateaux, 1 aménagement pour canoë-kayak, 1 quai d'embarquement.
- 2 bâtiments mis en service en 1972 avec vestiaires, sanitaires, atelier et entrepôt (bâtiment C et D).
- 1 bâtiment mis en service en 1990 avec accueil, vestiaires, sanitaires, salle de musculation, grand entrepôt, atelier et bureaux (bâtiment I).
- Un hangar à bateaux couvert, un parking pour les remorques.



Les enjeux

- Réintégration de la Base nautique à l'espace paysagé du Lac par un découloisonnement du centre et l'aménagement d'un accès libre aux piétons.
- Evolution de l'organisation des activités : renforcer l'accueil des groupes (scolaires, loisirs, comités d'entreprises), développer les activités nautiques/terrestres.
- Améliorer l'installation pour le haut niveau : salles de musculation, aménagement du plan d'eau.
- Label « terre de jeux 2024 » et candidature pour devenir centre de préparation olympique en vue de l'accueil de délégations sportives internationales.
- Possibilité de concevoir un bâtiment avec un bilan énergétique nul (posture environnementale valorisée)

Les travaux de rénovation

- Démolition des bâtiments C et D.
- Rénovation du bâtiment I
- Construction d'un nouveau bâtiment
- Réalisation des aménagements extérieurs.



Schéma des enjeux

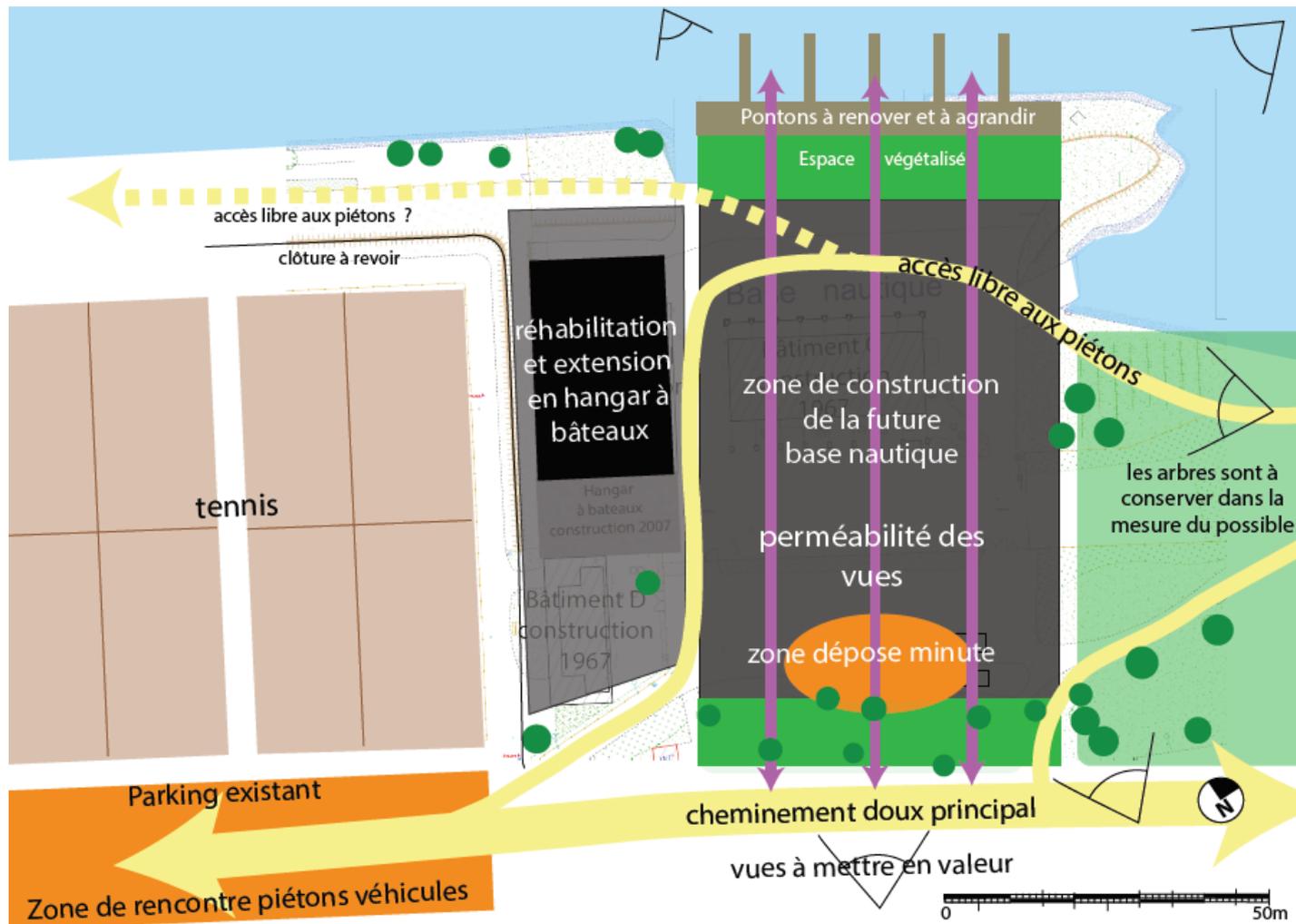
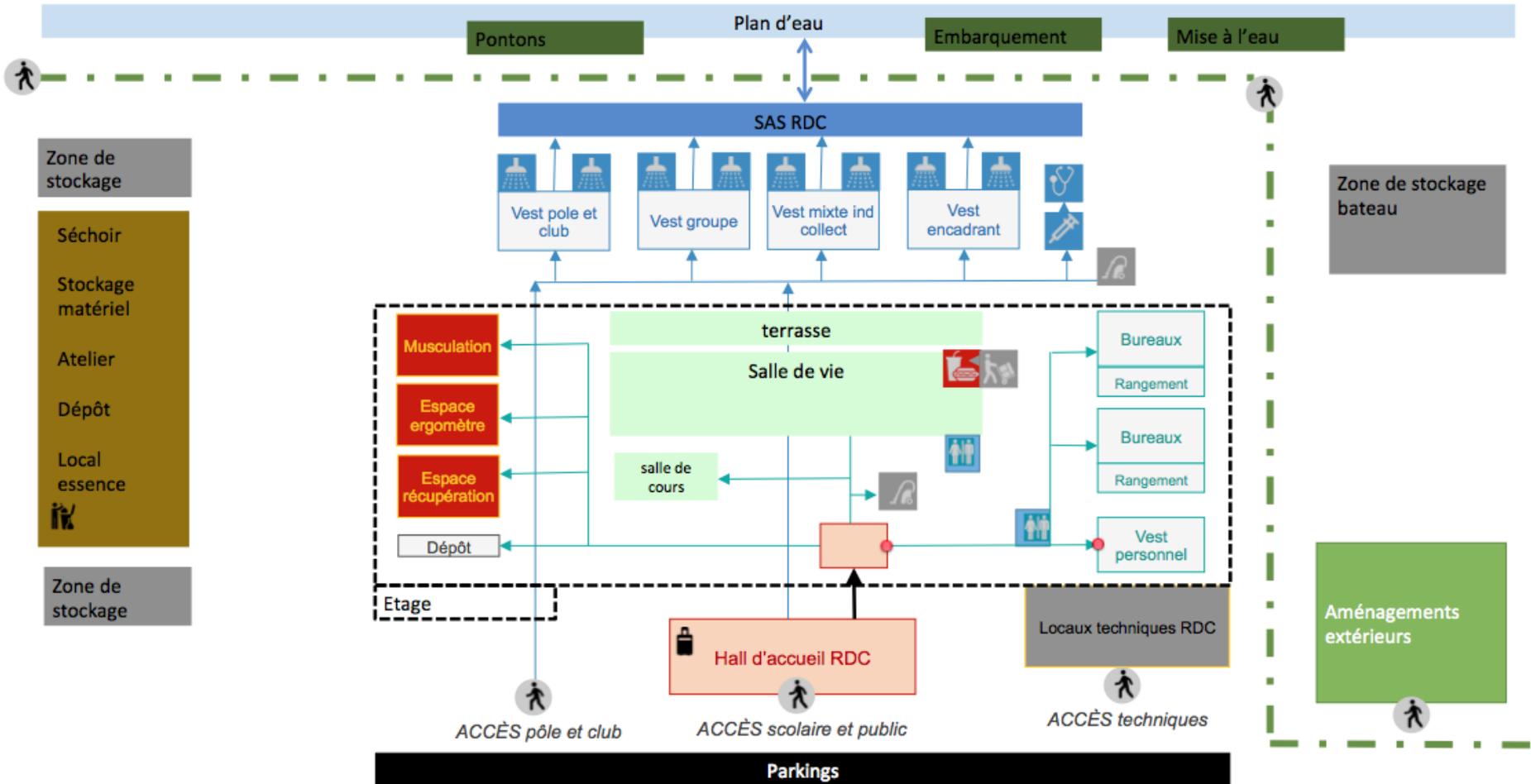


Schéma fonctionnel général du projet



Construction d'un nouveau bâtiment

- Une installation d'environ 1300m².
- Vestiaires/douches collectifs pour les groupes, l'encadrement et des pièces spécifiques pour les clubs.
- Un espace de vie mutualisé avec un accueil, une salle commune et une salle de réunion.
- Une zone de préparation physique avec salle de musculation et salle ergomètre.
- Des locaux techniques et de rangement.
- Des bureaux.

Rénovation du bâtiment I

- Un bâtiment de 387 m² dédié à la logistique et au stockage du matériel et des bateaux.
- Suppression des vestiaires et des bureaux.
- Un atelier mutualisé.
- Des espaces de stockages pour la ville et pour les clubs.
- Des espaces de stockage des bateaux.
- Des locaux techniques.

Les aménagements extérieurs

- Décloisonnement de la base.
- Création d'un cheminement piéton.
- Une zone consacrée aux activités pédagogiques nautiques et terrestres.
- Une réorganisation des zones de stockages extérieurs des bateaux.
- Un stationnement sécurisé pour les remorques.

Tableau de surface du projet

	Surface unitaire globale (m2)	Surface dans œuvre (m2)	Surfaces extérieures (m2)
Vestiaires, douches / sanitaires	589	824	
Lieux de vie mutualisés (accueil, salle de réunion, convivialité, ...)	428	584	
Préparation Physique	150	180	
Locaux techniques et dépôts	119	131	
Total Nouveau bâtiment	1286	1719	
Logistique et stockage (ancien bâtiment)	370	407	
Parcage espace extérieur bateaux et remorques	1500		1500
Parking personnel, club et 2 roues	370		370
Espaces extérieurs	1500		1500

Projet de Calendrier

- Octobre 2020 : lancement du concours de maîtrise d'oeuvre
- Janvier/Février 2021 : notification du marché
- Début des travaux : automne 2021
- Fin des travaux : fin 2022

Financement prévisionnel

- Montant prévisionnel de l'opération : 5 500 000 € HT
- Aides sollicitées :
 - Etat (DSIL, en lien avec la transition énergétique) : 1 000 000 €
 - Agence Nationale du Sport : 1 375 000 €
 - Région Bourgogne Franche-Comté : 150 000 €
 - Département Côte d'Or : 240 000 €
- Autofinancement : 2 735 000 € HT